

MAIRIE DU 3^e SECTEUR

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS DU 18 NOVEMBRE 2020

La séance du Conseil des 4^e et 5^e arrondissements du mercredi 18 novembre 2020 est ouverte dans les formes réglementaires à 17 heures 35, sous la présidence de Monsieur Didier JAU, Maire du 3^e secteur.

M. le Maire.- Mesdames et messieurs, bonsoir. Je vous remercie pour votre présence. Je vais ouvrir la séance du Conseil d'arrondissement du 18 novembre. Nous allons commencer par la désignation d'un Secrétaire de séance. Il semble que le benjamin de cette assemblée soit M. Théo CHALLANDE-NEVORET. Est-ce que M. Théo CHALLANDE-NEVORET veut bien venir assurer le secrétariat ?

Appel des présents par le Secrétaire de séance.

Sont présents : CHALLANDE-NEVORET Théo, CHEVALLIER Anthony, DAUBET-GRUNDLER Monique, DROUOT Arnaud, FRENOUX Delphine, GILLES Bruno, HAROUTUINIAN-MARILIER Isabelle, HELFTER-NOAH Prune, JAU Didier, KORNPORST Vincent, LAURENS Jean-Michel, LEBOUIN Chrystelle, LUC Jean-François, NEVEU Norig, PRIGENT Perrine, ROLLAND Jean-Pierre, SEMERDJIAN Eric, TAGAWA Odile, TOUATI Marcel, VIAL Anne.

Procurations indiquées par M. le Maire.

Sont représentés :

- Mme PRIGENT Perrine a donné à Mme VIAL Anne ;
- Mme PUSTORINO Marine a donné mandat à M. GILLES Bruno ;
- Mme AMRAOUI Emda a donné mandat à M. KORNPORST Vincent ;
- Mme CHADEFAX-LAVERGNE Marine a donné mandat à Mme FRENOUX Delphine ;
- M. PEREZ Fabien a donné mandat à Mme HELFTER-NOAH Prune ;
- Mme BIANCARELLI-LOPES Aurélie a donné mandat à M. TOUATI Marcel ;
- M. FERRIER Emmanuel à Mme TAGAWA Odile ;
- Mme RUBIROLA Michèle a donné mandat à M. JAU Didier.

*** Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020 :**

M. le Maire.- Y a-t-il des remarques concernant le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020 ?

(Pas d'observation.)

Pas de remarque. Le procès-verbal est donc adopté.

*** Examen des rapports :**

RAPPORT 20/46/03/UAGP

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'URBANISME, DU FONCIER ET DU PATRIMOINE - Nouvelle Politique Municipale en faveur de l'Habitat et du Logement - Aide à la production de logements sociaux pour 4 opérations : Saint Bazile dans le 1^{er} arrondissement et Littoral dans le 15^{ème} arrondissement par CDC Habitat ADOMA- Pardigon dans le 4^{ème} arrondissement par la Coopérative SOLIHA Méditerranée - Jean Casse dans le 14^{ème} arrondissement par la SFHE - Prorogation de 2 conventions de financement : Figuière et Bricarde Provisoire avec LOGIREM.

M. le Maire.- Ce rapport a été retiré.

RAPPORT 20/47/03/UAGP

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'URBANISME, DU FONCIER ET DU PATRIMOINE - Participation de la Ville de Marseille à l'Agence Départementale d'information sur le Logement des Bouches-du-Rhône (ADIL 13) pour l'évolution et l'extension du dispositif de traitement des impayés et de prévention des expulsions locatives dans les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}, 4^{ème} et 14^{ème} arrondissements.

Rapporteur : Mme LEBOUIN ? (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

(Pas d'observation.)

M. le Maire.- Nous procédons au vote.

(Le rapport 20/47/03/UAGP est adopté à la majorité :

*Le Printemps Marseillais et Ensemble pour Marseille votent pour,
Retrouvons Marseille vote contre.)*

RAPPORT 20/48/03/EFAG

M. le Maire.- Ce rapport est retiré.

(Arrivée de M. HUGUET, de Mme BATOUX et de Mme GATIAN à 17h40.)

RAPPORT 20/49/03/UAGP

DIRECTION GENERALE ADJOINTE EDUCATION ENFANCE SOCIAL - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION - SERVICE ACCUEIL LOISIRS

JEUNES - Constitution d'un groupe de travail sur l'offre aujourd'hui proposée en matière d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) par les différentes structures associatives et municipales.

Rapporteur : Mme LEBOUIN (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

(Pas d'observation.)

M. le Maire.- Nous procédons au vote.

(Le rapport 20/49/03/UAGP est adopté à la majorité :

*Le Printemps Marseillais et Ensemble pour Marseille votent pour,
Retrouvons Marseille s'abstient.)*

RAPPORT 20/50/03/EFAG

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE LA SANTE DE LA SOLIDARITE, DE LA SANTÉ ET DE
L'INCLUSION - SERVICE DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE
L'EXCLUSION - Attribution de subventions à des associations de
solidarité, de lutte contre l'exclusion et d'intégration -
Libéralité - 3^{ème} répartition 2020.

Rapporteur : M. SEMERDJIAN (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

(Pas d'observation.)

M. le Maire.- Nous procédons au vote.

(Le rapport 20/50/03/EFAG est adopté à la majorité :

*Le Printemps Marseillais et Ensemble pour Marseille votent pour,
Retrouvons Marseille s'abstient.)*

RAPPORT 20/51/03/EFAG

DIRECTION GENERALE DES SERVICES - DIRECTION DU SECRETARIAT
GENERAL - DIRECTION GENERALE ADJOINTE EDUCATION ENFANCE SOCIAL -
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION - Approbation des
conventions d'objectifs et de financement entre la Caisse
d'Allocations Familiales (CAF) des Bouches-du-Rhône et les
Mairies de secteur pour 2020-2024.

Rapporteur : Mme FRENOUX (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

(Pas d'observation.)

M. le Maire.- Nous procédons au vote.

(Le rapport 20/51/03/EFAG est adopté à la majorité :

*Le Printemps Marseillais et Ensemble pour Marseille votent pour,
Retrouvons Marseille s'abstient.)*

RAPPORT 20/52/03/UAGP

DIRECTION GENERALE ADJOINTE VILLE DURABLE ET EXPANSION -DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE LA GESTION DES RISQUES - SERVICE TRAVAUX : Lancement d'une opération visant la réalisation d'études et de travaux d'urgence ou d'office sur des immeubles ou biens privés situés sur le territoire communal - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme.

Rapporteur : M. ROLLAND (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

(Pas d'observation.)

M. le Maire.- Nous procédons au vote.

(Le rapport 20/52/03/UAGP est adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 20/53/03/EFAG

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES FINANCES ET DES MOYENS GENERAUX - DIRECTION DE LA DETTE - GARANTIE D'EMPRUNT - Société UNICIL - La Calanque - Construction de 37 logements - PSLA - 4^{ème} arrondissement.

Rapporteur : Mme GATIAN (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

(Pas d'observation.)

M. le Maire.- Nous procédons au vote.

(Le rapport 20/53/03/EFAG est adopté à la majorité :

*Le Printemps Marseillais et Ensemble pour Marseille votent pour,
Retrouvons Marseille vote contre)*

RAPPORT 20/54/03/EFAG

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES FINANCES ET DES MOYENS GENERAUX -
DIRECTION DE LA DETTE - GARANTIE D'EMPRUNT - Société Foncière
d'Habitat et Humanisme - Jardin zoologique - Acquisition et
amélioration d'un logement - 4^{ème} arrondissement.

Rapporteur : M. SEMERDJIAN (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

(Pas d'observation.)

M. le Maire.- Nous procédons au vote.

(Le rapport 20/54/03/EFAG est adopté à la majorité :

*Le Printemps Marseillais et Ensemble pour Marseille votent pour,
Retrouvons Marseille s'abstient.)*

RAPPORT 20/55/03/ECSS

DIRECTION GENERALE ADJOINTE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES
EQUIPEMENTS - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD - Travaux
d'aménagement de la Base de Longchamp de la Police Municipale
Brigade VTT - 11, boulevard Longchamp - 4^{ème} arrondissement -
Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme
relative aux études et travaux - Financement.

Rapporteur : Mme VIAL (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

(Pas d'observation.)

M. le Maire.- Nous procédons au vote.

(Le rapport 20/55/03/ECSS est adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 20/56/03/DDCV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE LA SANTE DE LA SOLIDARITE ET DE L'INCLUSION -
SERVICE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES HANDICAPES - Subventions
attribuées aux associations développant des projets de santé
publique - Libéralité - Budget Primitif 2020- 3^{ème} répartition.

Rapporteur : M. CHEVALLIER (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

(Pas d'observation.)

M. le Maire.- Nous procédons au vote.

*(Le rapport 20/56/03/DDCV est adopté à la majorité :
Le Printemps Marseillais et Ensemble pour Marseille votent pour,
Retrouvons Marseille s'abstient.)*

RAPPORT 20/57/03/DDCV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE LA SANTE DE LA SOLIDARITE ET DE L'INCLUSION -
SERVICE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES HANDICAPES - Subventions
attribuées aux associations développant des projets de santé
publique - Libéralité - Budget Primitif 2020- 3ème répartition.

Rapporteur : M. KORNPORBST (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

(Pas d'observation.)

M. le Maire.- Nous procédons au vote.

(Le rapport 20/57/03/DDCV est adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 20/58/03/ECSS

DIRECTION GENERALE ADJOINTE EDUCATION ENFANCE SOCIAL - DIRECTION
DE L'EDUCATION ET DE LA JEUNESSE - Mise en place d'une commission
consultative en vue de la révision des périmètres scolaires.

Rapporteur : Mme TAGAWA (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

(Pas d'observation.)

M. le Maire.- Nous procédons au vote.

(Le rapport 20/58/03/ECSS est adopté à la majorité :

*Le Printemps Marseillais et Ensemble pour Marseille votent pour,
Retrouvons Marseille s'abstient.)*

RAPPORT 20/59/03/ECSS

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MER CULTURE ET SPORTS - DIRECTION DES
SPORTS - Attribution de subventions aux associations sportives -
4ème répartition 2020 - Approbation de conventions - Budget
primitif 2020.

Rapporteur : Mme VIAL (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

(Pas d'observation.)

M. le Maire.- Nous procédons au vote.

(Le rapport 20/59/03/ECSS est adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 20/60/03/UAGP

DIRECTION GENERALE ADJOINTE EDUCATION ENFANCE SOCIAL - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - SOUTIEN AUX EQUIPEMENTS SOCIAUX - ACOMPTE SUR LE BUDGET 2021.

Rapporteur : M. ROLLAND (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

(Pas d'observation.)

M. le Maire.- Nous procédons au vote.

(Le rapport est adopté à la majorité :

Le Printemps Marseillais et Ensemble pour Marseille votent pour,

Retrouvons Marseille s'abstient.)

RAPPORT 20/61/03/ECSS

DIRECTION GENERALE ADJOINTE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC - Approbation d'un projet de « reconquête de l'espace public ».

M. le Maire.- Ce rapport est retiré.

RAPPORT 20/62/03/UAGP

DIRECTION GENERALE ADJOINTE EDUCATION ENFANCE SOCIAL - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION - SERVICE ACCUEIL LOISIRS JEUNES - Attribution de subventions à des associations animant des Accueils de Loisirs Sans Hébergement, des Accueils de Jeunes, des Ludothèques - 2^{ème} répartition 2020 et annulation de l'acompte attribué à une association.

Rapporteur : Mme HELFTER-NOAH (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

(Pas d'observation.)

M. le Maire.- Nous procédons au vote.

(Le rapport 20/62/03/UAGP est adopté à la majorité :

*Le Printemps Marseillais et Ensemble pour Marseille votent pour,
Retrouvons Marseille s'abstient.)*

RAPPORT 20/63/03/UAGP

DIRECTION GENERALE ADJOINTE EDUCATION ENFANCE SOCIAL - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS AGISSANT EN FAVEUR DES DROITS DES FEMMES - RÉPARTITION 2020.

Rapporteur : Mme LEBOUIN (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

Mme HAROUTUINIAN-MARILIER.- Je connais très bien la 2^{ème} association : le GAMS, une association par rapport aux mutilations sexuelles. C'est grâce à la présidente du GAMS que s'est créé à La Conception un service qui s'occupe de ça. Je profite de ça pour lui rendre hommage parce qu'elle a fait énormément de travail, elle continue à faire du travail par rapport aux excisions, etc.

M. le Maire.- Merci. S'il n'y a pas d'autres remarques, nous procédons au vote.

(Le rapport 20/63/03/UAGP est adopté à la majorité :

*Le Printemps Marseillais et Ensemble pour Marseille votent pour,
Retrouvons Marseille s'abstient.)*

RAPPORT 20/64/03/ECSS

DIRECTION GENERALE ADJOINTE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - Modernisation de l'éclairage des stades (tous arrondissements) - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux études et travaux - Financement.

Rapporteur : Mme VIAL (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

Mme HELETER-NOAH.- A-t-on chiffré les économies attendues ?

Mme VIAL.- Fois 6 par rapport à maintenant.

Mme HELFTER-NOAH.- Les 6 millions d'euros sont censés être remboursés en combien de temps ? On arrive au point mort quand ?

Mme VIAL.- Je n'ai pas la réponse. Je sais par contre que la Mairie va saisir le Conseil régional, etc. de façon à nous aider à financer ce plan.

M. le Maire.- Merci. S'il n'y a pas d'autre question, nous procédons au vote.

(Le rapport 20/64/03/ECSS est adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 20/65/03/ECSS

DIRECTION GENERALE ADJOINTE MER CULTURE ET SPORTS - DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE - Approbation d'attribution de subventions de fonctionnement et d'aides à l'action pour l'année 2020 aux associations culturelles - 5^{ème} répartition - Approbation des conventions de financement conclues entre la Ville de Marseille et diverses associations - Approbation des avenants aux conventions conclues entre la Ville de Marseille et diverses associations.

Rapporteur : Mme NEVEU (Lecture)

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

M. LUC.- Je vais approuver ce rapport, qui me semble aller dans le bon sens. Vous l'avez rappelé, les difficultés du monde de la culture en général sont importantes. Est-il possible, car on ne connaît pas la date de fin de toutes les mesures qui sont imposées suite à cette crise sanitaire, de mettre en place un partenariat pour soutenir ces structures de théâtre/musique à travers l'équipement de la Mairie de secteur qu'est le Centre Hyperion pour, par exemple, faire des pièces de théâtre et des concerts qui seraient diffusés sur les réseaux sociaux ? Je sais que la Cité de la musique l'a mis en place déjà. Je pense que la Mairie de secteur pourrait encourager et aider comme ça les structures artistiques, souvent associatives, des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements. Je vous sou mets cette idée. Je sais que ce n'est pas forcément évident à mettre en place. En tout cas, nous avons les moyens techniques à la Mairie de secteur. La balle est dans votre camp. Je vous remercie.

Mme NEVEU.- Je vais répondre à votre intervention en tant qu'adjoite à la culture sur le secteur. C'est quelque chose que j'aurai le loisir de présenter plus longuement par la suite.

Il y a déjà eu des propositions qui ont été émises par la Ville de Marseille. Mme la Maire, la semaine dernière notamment, via les réseaux sociaux, a mis en avant un certain nombre de propositions qui sont effectuées par la Ville de Marseille en tant que telle, qui doivent se doubler d'une interpellation à la Métropole puisque les plans Covid dans d'autres villes, notamment Lyon et Paris, sont liés aussi à cette collaboration avec la Métropole. Donc il y a un rôle d'interpellation fort de notre majorité vers la Métropole qui est en cours évidemment.

Pour revenir à notre secteur, ce que vous proposez fait déjà partie de ce que nous avons prévu de faire. Il n'y a pas que l'Hyperion, il y a aussi le Hangar. Nous avons une salle dédiée à la musique et une salle dédiée au spectacle qui sont déjà en étroite collaboration avec ces milieux de la culture et qui ont vocation à les promouvoir et à faire en sorte qu'aucune salle ne ferme avant la fin de l'année. Ce que nous allons développer en 2021, j'aurai le loisir d'y revenir, grâce à des choix budgétaires qui ont été faits par notre majorité, c'est de développer la commande publique notamment par rapport à ces structures pour les encourager.

M. le Maire.- Merci. Y a-t-il d'autres remarques ?

M. SEMERDJIAN.- Je rebondis sur l'intervention de M. LUC. Vos interventions sont plus pertinentes que vos votes. Quand je dis qu'elles sont plus pertinentes, croyez-moi, ce n'est pas formel. Vous aimez la culture, c'est bien. Mais si je regarde les deux derniers Conseils municipaux, vous vous êtes abstenu ou avez voté contre le droit des femmes, l'éducation à la mixité sociale, la santé publique, l'habitat indigne, le logement social, l'éducation populaire, la solidarité. Se dessine en creux à travers vos votes et vos prises de position la réalité du changement de paradigme de cette Mairie de secteur et de la Mairie centrale. Nul doute que, sur ces sujets, vos électeurs regarderont avec un peu d'étonnement vos positionnements dans cette Mairie de secteur.

M. le Maire.- Evidemment, le devenir du monde de la culture... Nous le verrons plus tard, le budget que nous avons dessiné ensemble fait la part belle à toutes ces sortes d'initiatives. Notre mouvement s'engage très fortement pour les prochaines années dans ce domaine.

S'il n'y a pas d'autre remarque, nous procédons au vote.

(Le rapport 20/65/03/ECSS est adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 20/66/03/ECSS

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC - Exonération de Redevance
d'Occupation du Domaine Public en novembre et décembre 2020 pour
les commerces sédentaires bénéficiant d'une Autorisation
d'Occupation du Domaine Public.**

Rapporteur : Mme VIAL (Lecture)

Mme VIAL.- Je précise que, pour bénéficier de cette exonération, il faut que les commerçants soient à jour de leur redevance. On exonère novembre et décembre, mais on n'exonère pas les dettes.

M. le Maire.- Merci.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

(Pas d'observation.)

M. le Maire.- Nous procédons au vote.

(Le rapport 20/66/03/ECSS est adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 20/66/03/ECSS

DOTATION FINANCIERE 2021

Rapporteurs : M. JAU et Mme FRENOUX

M. le Maire.- Pour une assemblée d'élus, la présentation d'un budget est toujours un moment fort et très particulier. C'est la rampe de lancement des actions qui vont rythmer l'année à venir dans nos quartiers, et ce d'autant plus que ce budget sera le 1^{er} de notre mandature. Le budget 2021 pour les 4 et 5^{ème} arrondissements a la prétention d'être vert, juste et démocratique. C'est le choix fort fait au printemps par les électrices et les électeurs. Nous serons fidèles à ces engagements. Les actions que nous vous évoquerons ce soir en témoigneront. Cette année, la gravité de la situation sanitaire, l'impact de la Covid sur notre société, la profonde crise économique et sociale en train de déferler sur Marseille sera à l'évidence prise en compte.

Avant de vous présenter ce budget, je souhaitais faire un point détaillé devant le Conseil d'arrondissement des actions de la cellule Covid de la Mairie du 4/5.

En quelques jours, nous avons mis en place une plateforme solidaire, que vous pouvez retrouver sur notre site

Internet « marseille4-5.fr » pour coordonner et faire connaître les actions à destination des commerçants, des artisans, des entrepreneurs et de tous les habitants et habitantes du secteur.

La Mairie du 4/5 met ses moyens logistiques à disposition des associations afin de les aider à collecter auprès des supermarchés du quartier des denrées alimentaires et produits de première nécessité.

Le deuxième point, c'est un partenariat avec la communauté professionnelle territoriale de santé. Nous avons mis en place au sein de la Mairie de secteur deux fois par semaine un centre de dépistage Covid -19 dédié spécialement aux habitants des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements. Il a été visité par Michèle RUBIROLA hier et il cible notamment les personnes éloignées des parcours de soins.

Sur les marchés ou à l'accueil de la Mairie, dans les CMA ainsi que par voie postale, nous continuons à distribuer des masques.

Nous avons activé le plan de continuité des services publics municipaux et nous mobilisons les agents qui ont vu leur activité se réduire ou s'arrêter depuis le confinement en renfort dans les écoles pour aider les enseignants et les personnels municipaux à appliquer le protocole sanitaire.

Afin de soutenir les commerçants et artisans de nos quartiers durement touchés par les mesures de confinement, nous recensons les acteurs proposant des services en ligne, du *click and collect* et des livraisons sur une carte en ligne actualisée en continu.

Sur la plateforme solidaire, nous mettons à disposition un annuaire des actions solidaires de nos quartiers et nous recensons les actions de citoyennes et de citoyens en cours durant cette période difficile.

Je tiens par ailleurs à remercier les 10 supermarchés qui ont répondu favorablement à nos sollicitations et qui offrent leurs invendus aux associations de solidarité de nos arrondissements.

Je veux remercier également l'ensemble du personnel municipal qui s'est rapidement mobilisé et efficacement pour que cette solidarité devienne réalité.

Enfin, je veux remercier Anne VIAL, adjointe à la santé, qui coordonne et anime le travail de notre cellule Covid ainsi que toute mon équipe d'élus pour leur travail acharné.

Vous le voyez, la solidarité n'est pas un vain mot, elle fait partie de l'ADN de notre équipe municipale.

Ce budget est d'une part notre réponse à la crise sanitaire et aux crises sociale et économique qui en découlent. Il devra forcément s'adapter à l'évolution de la crise sanitaire.

D'autre part, il est le budget qui va nous permettre de nous investir dans une ambitieuse transformation de nos arrondissements. Dans les mois à venir, nous commencerons à travailler à une gestion humaine partagée avec les habitants. Nous travaillerons également à une relocalisation de notre dynamique commerciale, artisanale et culturelle et à une valorisation de tous les acteurs économiques locaux.

Nous serons attentifs à ce que chacune de nos actions soit respectueuse de l'environnement et de la biodiversité pour viser un apaisement de notre secteur et une amélioration du cadre de vie de tous nos habitants et habitantes.

Nous avons dégagé des moyens financiers pour atteindre ces objectifs. Ce sont 300 000 euros qui seront consacrés à des actions innovantes qui répondent aux besoins des Marseillaises et des Marseillais. Ces actions porteront sur le domaine de l'urbanisme comme du sport, de la végétalisation comme de l'accessibilité, de l'école comme de l'économie sociale et solidaire, du social comme de la culture. Je laisserai aux élus concernés le soin de présenter leurs actions.

Les grandes villes européennes ont initié leur transition vers la modernité. Nous sommes à la traîne. Nous souhaitons engager cette transition pour les 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements. Nous le ferons aux côtés de la nouvelle équipe municipale de Marseille et de sa Maire, Mme Michèle RUBIROLA.

Avant de laisser la parole à Mme Delphine FRENOUX, adjointe aux finances, que je tiens à remercier pour son excellent travail, je veux insister sur un dernier point. Nous sommes des élus de proximité, ceux que l'on interpelle, ceux auxquels on tire la manche au détour d'une rue ou sur un marché. C'est ce qui fait le sel de notre position d'élus de secteur. Nous sommes le premier échelon de cet épais millefeuille administratif que les multiples réformes d'Etat n'ont fait que complexifier. Pour réussir dans les 4 et 5^{ème} arrondissements,

nous avons besoin que tous les échelons répondent présents. C'est déjà le cas de la Mairie centrale : les premières actions engagées, celles en construction montrent combien l'urgence de faire avancer Marseille est partagée. Je suis certain que le budget 2021 de Marseille viendra enrichir les actions que nous conduirons dans nos arrondissements.

En revanche, permettez-moi de m'interroger sur l'autre partenaire essentiel, la Métropole et son Conseil de territoire. Nous en dépendons en matière de voirie, de mobilité, de propreté, de développement économique, autant de sujets essentiels pour les habitantes et les habitants. Pour l'heure, j'ai l'impression que nos besoins ne sont pas toujours pris en compte à la hauteur qui conviendrait. J'entends conduire avec Martine VASSAL et Roland GIBERTI un dialogue que j'espère fécond pour travailler à une requalification du Jarret, la création de « corona-pistes », une voirie qui conduise à une circulation apaisée et à une réduction de la place de la voiture, à de gros efforts sur la propreté, la collecte et la valorisation des déchets. Vous pouvez compter sur ma détermination, et je sais celle des élus de la majorité, pour que l'année 2021 voie aboutir des projets dans les 4 et 5^{ème} arrondissements qui bénéficient à toutes et à tous, et d'abord aux habitantes et aux habitants les plus modestes.

Je laisse la parole à Mme FRENOUX.

Mme FRENOUX.- Merci. J'ai le plaisir de vous présenter le tout premier budget de notre mandature, qui a été construit dans une période un peu particulière. L'incertitude étant par nature difficile à prendre en compte, le budget 2021 a été élaboré sur la base d'une situation normale. Nous ferons bien évidemment preuve d'adaptabilité si la situation nous l'impose et redirigerons certaines dépenses le cas échéant.

Le budget présenté ce soir est la traduction financière de notre projet politique à très court terme. Nous nous sommes appuyés sur les services de la Mairie pour l'élaboration de ce budget et sur la créativité de mes collègues adjoints et adjointes, collègues qui incarneront par leurs projets un peu plus ce budget que je vais brièvement vous présenter.

Nous avons gardé certaines dépenses récurrentes et nous avons coupé d'autres dépenses que nous avons jugées moins essentielles pour dégager des marges de manœuvre financières pour notre projet politique.

Sachez que le budget que vous avez sous les yeux en format M14 n'est pas exactement le reflet du budget que nous avons établi. Il y a en effet dans la Mairie du 4/5 un gros chantier de comptabilité analytique à mener. Je vous donne un exemple. Sous la rubrique jeunesse (460 000 euros de dépenses), vous trouvez toutes les charges de fonctionnement des centres municipaux d'animation qui accueillent également les familles et les seniors. On est parti pour ce budget primitif 2021 des budgets précédents. Encore une fois, le chantier de la comptabilité analytique est assez long à mener, donc on n'a pas pu s'en saisir dès notre arrivée.

Ne vous méprenez pas, il n'y a pas près de 500 000 euros imputés directement à la jeunesse. Je ne vous donne pas plus d'exemples. Je m'engage à ce que le prochain budget primitif sous format M14 reflète la réalité des dépenses envisagées par public.

Je vais procéder budget par budget. Dans la Mairie, on a une dizaine de budgets.

Les moyens alloués à l'administration générale et à l'état civil restent inchangés par rapport au budget primitif 2020.

Il en est de même pour le budget alloué aux espaces verts et aux services techniques.

En revanche, on a diminué en moyenne de 25 % les budgets du cabinet du Maire, de la communication, du protocole et de l'animation, avec un bémol pour l'animation. Pour les dépenses en lien avec les publics seniors, on a sorti 50 000 euros de l'animation pour financer des initiatives à destination de seniors non adhérents des CMA. Ne vous inquiétez pas, nos aînés ne sont pas lésés.

Le budget animation demeure notre budget le plus important dans le secteur (21 % du budget total).

Dans le cadre de l'allocation budgétaire 2021, la culture a fait un peu de place au sport, mais la culture bénéficiera en 2021, comme l'a dit M. le Maire, d'une dotation exceptionnelle de 110 000 euros qui sera prise sur le report de dotation de fonctionnement 2020.

Enfin, c'est le marqueur fort de notre premier budget, nous avons alloué une nouvelle enveloppe de près de 300 000 euros, une enveloppe intitulée « secteur en transition », une enveloppe qui est dédiée à des projets de concertation en

urbanisme, de démocratie participative, de végétalisation de notre espace public, de développement de l'économie sociale et solidaire, de solidarité handicap, d'innovation éducative et j'en passe.

S'agissant des dépenses d'investissement, une petite enveloppe de 190 000 euros qui est principalement imputée aux travaux d'urgence qui doivent chaque année être menés sur nos équipements décentralisés. Cette enveloppe est inchangée par rapport au budget 2020. Je vous remercie.

M. le MAIRE.- Merci. Y a-t-il des questions ou des remarques ?

M. GILLES.- M. le Maire, merci de me donner la parole sur votre premier budget. Le budget, vous l'avez dit, c'est un acte politique fort et la lecture attentive de celui que vous nous soumettez pour l'année 2021 peut nous interroger. Vous vous en doutez, j'ai présenté pas mal de budgets à votre place : 22 exactement personnellement et 3 aux côtés de Marine PUSTORINO. Je sais donc, je le dis très modestement, analyser les documents et lire entre les lignes. Je vais donc vous faire la lecture de quelques lignes de la page 15.

J'en profite pour remercier notre ancienne adjointe aux finances, Mme TIMSIT, qui m'a aidé à lire et à interpréter ce document.

Tout d'abord, les lignes 6042 et 60623. Ce sont les lignes qui concernent l'alimentation. L'alimentation, c'est très large, on y met dedans les lotos, les goûters, les concours de cartes, les concours de boules, une grosse partie de l'animation qui se fait dans nos CMA, plus particulièrement pour les seniors, très nombreux, vous l'avez rappelé, mais aussi pour les enfants de nos centres aérés et de nos écoles puisque c'est sur ce budget que nous achetons les goûters de Noël pour les fins d'année ou pour les kermesses. Ce budget est en baisse de 30 %, une somme importante puisque c'est plus de 92 000 euros de réduction. Loin de moi la pensée, mais vous m'avez déjà rassuré, que nos aînés et nos scolaires n'étaient plus une de vos préoccupations principales.

La ligne 615221 : c'est l'entretien et la réparation de nos bâtiments (CMA et CMSH). Là aussi, une baisse de près de 20 %. Loin de moi l'idée de penser que ce n'est plus une priorité, mais c'est une baisse qui est quand même à signaler.

Les bâtiments moins entretenus, mais j'ai découvert avec beaucoup d'interrogation, mais vous m'en donnerez les raisons, une augmentation des prestations de service et des fêtes (ligne 6228) de 30 %, soit 71 000 euros d'augmentation, alors que nous sommes aujourd'hui en plein confinement et que l'an prochain, nous aurons peut-être encore malheureusement des périodes de confinement et qu'il y a des besoins sociaux et alimentaires importants sur notre secteur municipal. D'un côté, on réduit la ligne alimentation en la faisant baisser sensiblement et, de l'autre côté, on augmente cette ligne de prestations de service. Cela me laisse interrogatif. Je pense que vous allez me donner quelques informations.

La ligne 6232 concerne les manifestations, les cérémonies, particulièrement nationales (vœux, fêtes nationales, manifestations comme la Chandeleur). Là aussi, une baisse de près de 20 %, soit 12 000 euros, à expliquer.

La ligne 6326 qui est mal nommée, je le reconnais, « catalogues et imprimés » est réduite de 60 000 euros. Il faut faire attention, à l'heure du tout numérique, beaucoup d'habitants du 4/5, particulièrement nos retraités, ne disposent pas ou n'utilisent pas encore très bien la totalité des outils numériques. J'aurais pensé qu'on puisse y aller un peu plus doucement.

La ligne 6238 est en baisse de 54 %, une baisse très importante de près de 110 000 euros, c'est tout ce qui concerne les objets promotionnels pour les clubs sportifs, les écoles, les kermesses, les fêtes de fin d'année et les associations qui demandent beaucoup de dotations. Ces dotations qui participent à la vie sociale, à la vie associative de notre secteur, il ne faut pas non plus les oublier.

Si on résume ces baisses, sur quatre grands sujets (l'alimentation, les fêtes nationales, les catalogues et les objets promotionnels), ce sont 274 000 euros de diminution. On pourrait considérer que c'est une action vertueuse de dire : moins d'alimentation dans les maisons de quartier, moins de dépenses sur les fêtes nationales, moins de catalogues, moins d'imprimés, moins de communication. Mais ces 274 000 euros, où va-t-on les retrouver ?

La réponse est dans la ligne 6288 : c'est une ligne qui fait un bon de 675 %, soit 270 000 euros supplémentaires. C'est ce que l'on appelle entre nous administrativement la ligne fourre-tout, dont on ignore tout. La ligne 6288 est dénommée

« autres services extérieurs ». Parfois, on ne sait pas à quoi elle sert, mais quand on a été élu comme moi pendant 25 ans, on sait très bien à quoi elle peut servir. Parfois, on dit : on n'en connaît pas le contenu, mais on en connaît le montant. 306 000 euros, c'est énorme.

Qu'en ferez-vous ? On le verra sur le compte d'exécution de l'an prochain et sur les consultations des marchés publics que vous serez tenu de publier. J'espère, mais je n'ai pas été très rassuré par vos propos et ceux de votre adjointe aux finances, que ce budget ne servira pas à pallier les carences de la Mairie centrale ou à se substituer à d'autres services d'autres collectivités comme la Métropole. Si je peux parfois partager avec vous cette critique sur la Métropole, légalement, on ne peut pas se substituer à la loi. Et la Métropole, c'est l'urbanisme, c'est l'aménagement urbain, c'est la végétalisation du domaine public. Une Mairie de secteur peut végétaliser les équipements décentralisés comme les jardins, comme les extérieurs des maisons de quartier et des centres aérés, mais elle ne peut pas juridiquement et donc financièrement végétaliser le domaine public, même si celui-ci est abandonné par la Métropole. Si je peux partager le fond de vos propos quelquefois, je ne peux pas en partager la forme.

Autre étonnement, mais il faut laisser du temps au temps, je l'avoue, le fameux budget participatif. J'y suis très favorable. C'était aussi dans mon programme électoral. Rien n'est programmé pour 2021. Il faudra sans doute attendre 2022. Avec Monique DAUBET, ici présente, et avec Claude TIMSIT que je remercie encore une fois, nous avons toujours été dans cette Mairie de secteur vigilants sur l'utilisation de l'argent public. Depuis 1995, il n'y a jamais eu dans cette Mairie des dépenses protocolaires liées à l'exercice du mandat de Maire, comme des frais de restaurant par exemple. Je l'affirme devant vous, ces frais ont été payés pendant 25 ans par moi-même, puis par Marine PUSTORINO. Je ne doute pas que cela perdurera.

De la même manière, je veux signaler que notre Mairie de secteur a toujours été excédentaire sur le différentiel de gestion lié à la masse salariale des vacataires d'un côté et, de l'autre côté, par rapport aux recettes d'activités municipales de location de nos équipements transférés. J'espère aussi que cela se poursuivra. Pendant plus de 20 ans, nous avons été la seule Mairie de secteur excédentaire et nous avons été quasiment

toujours la première en termes de classement par rapport à cet excédent.

Vous comprendrez, M. le Maire, que dans ces conditions, nous ne pouvons pas ce soir, avec mon groupe, voter le budget. Je regrette que vous ne soyez pas dans cet esprit de proximité qui a toujours animé cette Mairie. Je suis un peu inquiet de tout ce qui semble disparaître partiellement, notamment dans les centres municipaux d'animation pour les actions menées envers nos retraités et nos associations, et je me permettrai donc démocratiquement et républicainement en tant que conseiller municipal de visiter régulièrement ces équipements transférés pour rencontrer les adhérents, mais aussi les habitants et voir ce qu'il s'y passe. Le vote du groupe Ensemble pour Marseille sera donc l'abstention. Ce n'est pas un vote contre, c'est un vote d'abstention qui laisse pour la première année le bénéfice de l'indulgence, sans critique excessive. Je vous remercie.

M. le MAIRE.- Merci. Je laisse la parole à Mme l'adjointe aux finances pour répondre à ces interrogations.

Mme FRENOUX.- Je crois malheureusement, M. GILLES, que vous sous-estimez nos compétences en finances publiques. Je vais devoir jouer la transparence. Quand on est arrivé en août 2019, on a demandé les comptes d'exploitation des dernières années. En août 2020, pardon. On a eu un Excel avec 2 000 lignes budgétaires. On a demandé à vos services financiers quel type de comptabilité analytique, quels outils pourraient nous être utiles pour avoir une analyse pertinente de ce budget, une analyse des dépenses en termes de public, une analyse des dépenses en termes de nature des dépenses (cadeaux, goûters, lotos...). Il n'y avait rien.

Donc j'ai dû travailler avec une stagiaire, Athéna CLUZEL qui a fait un travail extraordinaire et qui, grâce à ses compétences en contrôle de gestion, a mis à ma disposition des tableaux croisés dynamiques Excel pour analyser le compte d'exécution 2019. On a pu à partir de ces outils faire une analyse de vos dépenses en 2019 en termes de publics, de nature de dépenses (cadeaux, fleurs, goûters, pizzas, boissons dans les CMA, etc.). On a aussi pu constater que la comptabilité analytique n'était pas franchement au point et que derrière tous ces postes et toutes ces natures, ce n'était pas la réalité des choses.

Par exemple, sur la ligne 615221 en lien avec l'entretien et les travaux dans les CMA et les équipements, comme

je l'ai dit dans ma présentation, on n'a pas touché à ces dépenses. C'est-à-dire que les budgets de fonctionnement et d'investissement qui m'ont été présentés par Stéphane, je les ai gardés tels quels et reconduits. Première surprise, vous trouvez une baisse de 20 %, je crois. Premier exemple, ceci n'est pas le reflet de la réalité, car il n'y a pas de comptabilité analytique digne de ce nom pour l'instant dans la Mairie du 4/5.

Deuxième exemple, si je fais une analyse des dépenses en lien avec les seniors dans les CMA, plus de 100 000 euros de dépenses lotos sur une année (sur un budget inférieur à 2 millions), cela pose problème. Parmi ces dépenses lotos, vous avez plus de 80 000 euros de chèques cadeaux en petites coupures de 10 euros. Je sais bien que c'était pour concurrencer les lotos du Bel âge. J'ai bien conscience de tout ce jeu électoral pendant les mandats. On a fait le choix de ne pas renouveler la ligne chèques cadeaux. Cette ligne chèques cadeaux était sous la ligne « achats de séjours jeunesse ». Le seul séjour qui a eu lieu en 2019, c'était un séjour à Ancelle dans les Hautes-Alpes, à hauteur de 8 000 euros. Je l'ai laissé. Parallèlement, j'ai trouvé des dépenses d'entrée aux bains de Monétier situé à deux heures dans les montagnes, à Monétier-les-Bains. Je doute que les personnes ayant séjourné à Ancelle aient pris deux heures en soirée pour aller aux bains de Monétier. Excusez-moi, mais là, vous me mettez au pied du mur.

M. GILLES.- J'avais autre chose à faire que d'aller aux bains.

Mme FRENOUX.- J'aimerais bien avoir la lumière sur ces 28 entrées aux bains de Monétier.

Toujours dans le budget seniors des CMA, si on somme les cadeaux faits aux seniors, l'alimentation et les boissons, on arrive à près de 100 000 euros. Je me pose la question. Est-ce que la Mairie de secteur a vocation à laisser *open bar* aux 1 000, 2000 (on a du mal à avoir une liste exhaustive des adhérents des CMA), à une poignée de seniors du secteur ? On s'est posé la question et on s'est dit qu'on continuera à leur proposer avec grand plaisir du thé et des petits gâteaux, mais *open bar*, peut-être pas.

Sur le budget animation, 38 % des dépenses totales en animation concernent l'alimentation et les boissons. Cela fait presque 40 % de bouffe et de boissons pour le secteur animation. Je suis désolée, on a décidé de changer de cap.

Je donne un autre exemple. Le total des cadeaux tous budgets confondus (cadeaux, fleurs, vins, chocolats...), plus de 260 000 euros sur un budget inférieur à 2 millions d'euros. C'est pareil, on taille un petit peu dans les cadeaux, je suis désolée.

Les catalogues, il y avait pour 20 000 euros de frais de communication (tickets, flyers et compagnie) en lien avec le festival Festi'femmes. 20 000 euros de communication sur un seul festival, on a trouvé que cela faisait un peu beaucoup. D'où la réduction de ce budget.

La ligne 6288 : comme l'a dit M. le Maire, on a créé un nouveau poste de dépenses, le poste des projets du secteur en transition. Même si on a budgété projet par projet (il y a une réforme au sein de l'Etat, mais on n'y est pas, on va bientôt avoir une comptabilité par projet, j'ai hâte, mais pour l'instant, on est encore dans une comptabilité par nature de dépenses), on a eu du mal, dans le cadre de chacun des projets, de ventiler toutes les dépenses dans toutes les différentes natures. Nos services, vos anciens services nous ont donc proposé de créer le 6288 qui est en effet un poste fourre-tout qui nous a été très utile. Je ne sais pas si vous vous souvenez de votre premier exercice budgétaire, il y a 25 ans, vous n'avez pas du tout de visibilité sur la ventilation exacte des dépenses par projet. C'est pour cela qu'on a créé cette ligne d'à peu près 300 000 euros, ce qui correspond aux annonces de M. le Maire.

Je crois que je vais m'arrêter là. Excusez-moi, j'y suis allée peut-être un peu fort. Je peux, au nom de toute notre équipe, m'engager personnellement à mener un chantier au niveau de la comptabilité analytique. Soyez-en sûrs, l'an prochain, vous pourrez à la lecture de toutes ces lignes qui, aujourd'hui, ne veulent pas dire grand-chose, critiquer ou pas nos projets.

(Applaudissements.)

M. le Maire. - Merci pour cette analyse pertinente. M. GILLES, ne le prenez pas pour vous, on ne vous accuse pas d'être allé aux bains de Monétier, c'est une critique systémique. Vous nous reprochez dans vos dires une certaine opacité. Nous vous la renvoyons. Pas plus. M. GILLES, je vous donne la parole pour que vous puissiez répondre. Ensuite, M. KORNPBST ajoutera quelques mots.

M. GILLES. - Merci, M. le Maire, ce n'est pas une critique, sinon, il y aurait un vote contre et il n'y aurait pas

une abstention. Vos propos ne me font pas regretter l'abstention et ne me poussent pas à voter contre, loin de là.

Je l'ai dit pendant 25 ans au premier adjoint actuel, M. Benoît PAYAN, je lui disais ça avec beaucoup de respect et je dirais presque beaucoup d'amitié si vous me permettez l'expression. Je lui disais souvent : j'ai gagné les élections, vous les avez perdues. Vous avez gagné les élections, M. le Maire, je vous en ai rendu acte. Je l'ai dit publiquement, je ne regrette pas un mot de tout ce que j'ai dit lors de votre élection. Pendant six ans, ce sera l'intérêt des habitants des 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements qui dictera mon vote ici, et pas des positions de politique politicienne.

Madame l'adjointe, il n'y a rien contre vous, évidemment. Vous arrivez, il y a tout qui vous tombe dessus, il y a le monde financier de la Mairie de secteur qui s'écroule. J'ai connu ça en 1995, comme vous. D'ailleurs, on a fait un audit.

Il faudra accepter les critiques pendant 6 ans. Vous serez la majorité ici et je serai l'opposition. Si l'on veut faire vivre la démocratie, il faut qu'il y ait quelques critiques.

Je vous ai parlé de la ligne entretien et réparation de bâtiments publics qui baisse de 20 %. Par contre, la ligne entretien terrain reste fixe. On ne mélange pas les choses non plus.

Je ne suis pas un comptable, je ne suis pas un financier, mais au bout de 25 ans, je sais lire entre les lignes.

Je l'ai dit et je le redis. Pourquoi je suis assez interrogatif sur cette ligne 6288, que vous avez énormément grossie. C'est votre droit, si vous voulez y mettre un million, vous pouvez y mettre un million d'euros. Je respecterai ce choix, même si je voterai contre. Cette ligne fourre-tout, il ne faut pas que, pour des raisons politiques que je peux comprendre, vous vous substituiez à d'autres collectivités et en particulier à la Métropole. Ce serait une erreur juridique, mais aussi politique de dire : « Cette ligne fourre-tout où j'ai mis beaucoup d'argent va me servir à faire des choses que les autres ne feront pas. » Les autres ne vont pas le faire dans le 4/5. Excusez-moi, je le dis publiquement, vous le savez bien, ils ne vont pas vous faire de cadeaux, ils ne m'en ont pas fait à moi.

Si vous voulez faire un stade Vélodrome à l'intérieur du jardin Vallier, vous en avez le droit parce que vous êtes chez

vous. Si vous avez envie de replanter des arbres sur le Jarret parce qu'il ne s'en est pas planté assez (quoique c'est un mauvais exemple, on en aura planté 1 000), vous ne pouvez pas le faire, vous n'aurez pas le droit de le faire, même si vous avez l'argent. Vous n'aurez pas le droit, vous ne pourrez pas prendre une entreprise, vous ne pourrez pas demander à la cellule verte ici de mettre des arbres, vous n'aurez pas le droit. C'est ça que je veux dire officiellement aujourd'hui.

Ce n'est pas une critique, ne le prenez pas mal. C'est une petite « mise en garde ». Je mets le terme entre guillemets, je ne veux pas vous froisser. Attention, vous avez promis des choses, vous aviez le droit, et il y a beaucoup de choses que j'ai partagées avec vous, vous le savez très bien, mais à un moment, faites gaffe, il y a d'autres collectivités et c'est à elles de faire, vous ne pouvez pas faire à leur place. Après, ce n'est pas une critique politique. Après, Monétier-les-Bains, je ne sais pas même si cela existe... à peine. Après, vous faites votre politique et c'est bien normal. Malgré des paroles qui n'ont pas été très sympathiques à mon égard, Mme l'adjointe aux finances, je tiens à vous souhaiter beaucoup de courage parce que ce n'est pas évident, même dans une Mairie de secteur, de gérer les comptes. Je le disais tout à l'heure en la remerciant à Claude TIMSIT.

Je voulais reprendre la parole, même si cela ne se fait pas trop, pour bien remettre mes propos dans le contexte qui était un contexte politique qui concerne le 4/5 parce que je connais bien, je sais bien et je voulais le redire sans méchante arrière-pensée.

M. le Maire.- Merci. Je tiens quand même à vous rassurer sur notre parfaite tempérance concernant la mise en route de mesures qui ne chevaucheraient pas les prérogatives de la Métropole. Sachez que nous sommes très au fait de ces choses-là et que, quand on ne sait pas, nous nous renseignons. Je tiens à réaffirmer la grande compétence de Mme FRENOUX dans sa capacité analytique des budgets. Je donne la parole à M. KORNPORBST.

M. KORNPORBST.- Afin que le Conseil d'arrondissement soit parfaitement au courant du budget, la ligne cabinet du Maire a été réduite de 20 %, la ligne communication a été réduite de 25 % et la ligne protocole a été réduite de 25 %. Merci.

M. le Maire.- Merci. S'il n'y a pas d'autre remarque, je vous propose de passer au vote.

(Le rapport 20/66/03/ECSS est adopté à la majorité :

*Le Printemps marseillais vote pour,
Ensemble pour Marseille s'abstient,
Retrouvons Marseille vote contre.)*

(La séance est levée à 18 heures 52.)